

Tarif des douanes

Prenons, par exemple, monsieur l'Orateur, l'industrie du porc, qui est tout particulièrement touchée. Depuis 1972, année de l'arrivée de beaucoup d'entre nous à la Chambre, elle est entrée dans un cycle de pertes importantes et les provinces ont dû venir à la rescousse. Puis elle a connu, pendant un temps assez court, un cycle de profits, mais sans pour autant pouvoir récupérer ses pertes de capitaux, ni rembourser les emprunts qu'elle avait dû faire pendant la dépression. A cause de la surabondance de viandes de toutes sortes sur le marché canadien, l'industrie traverse un grave crise et il n'existe pour la protéger aucun plan qui entrerait automatiquement en action pour assurer le bien-être des producteurs, comme ce serait le cas dans d'autres pays. Elle doit subir les contrecoups des cycles de non-protection et, en plus, ceux des cycles de baisse des prix. Il s'agit là d'une économie à courte vue, non seulement du point de vue de l'agriculture et des producteurs de viande de porc, mais pour l'ensemble du Canada.

Chose curieuse, dans le projet que nous étudions, les droits seront inexistantes ou resteront à un bas niveau sur 30 ou 40 produits agricoles. Voyons maintenant ce qui s'est passé entre 1972 et 1973 dans le cas de ces articles. Je ne parle pas des oranges, ni du jus d'orange ou des fruits que nous devons importer mais seulement de ceux que nous produisons. Le gouvernement prétend que la dernière réduction n'a pas eu de conséquences bien graves, mais s'il se donnait la peine de consulter les statistiques sur les importations de ces produits de 1972 à 1975, il verrait que la situation commerciale ne s'est améliorée que pour trois articles agricoles produits ici, les canneberges, les haricots verts et les carottes. Tous les autres articles, les pommes, les bleuets, les cerises, les pêches, les poires, les prunes, les fraises, les haricots, les choux, les pommes de terre, etc. ont été importés en plus grande quantité en 1975. Rien dans les statistiques de 1976 n'indique que cette tendance a changé ou changera.

Le chômage suscite beaucoup de mécontentement au Canada. Si nous adoptons des politiques douanières qui auraient pour effet d'accroître les importations d'aliments—et la tendance est très clairement établie—alors nous ne faisons qu'éliminer des emplois au lieu d'en créer. Nous ajoutons simplement à nos difficultés.

Il y aurait peut-être lieu d'examiner de près la question du sucre. Ce n'est pas que le Canada produise beaucoup de sucre, mais le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a répandu des bruits sur le sujet. Il s'agissait bien de bruits, monsieur l'Orateur, puisqu'il n'en est jamais rien sorti. A plusieurs reprises, le ministre a dit qu'il faudrait implanter une industrie sucrière quelque part dans sa région. Malgré cela, le bill à l'étude propose des réductions tarifaires sur le sucre telles que les Canadiens ne pourrions plus en produire. Lors de la récente pénurie de sucre, je prétends que les consommateurs canadiens l'ont acheté à prix fort et que certains s'en sont passés dans une mesure qui n'aurait pas été nécessaire s'il y avait eu une politique du sucre pour aider l'industrie à maintenir les prix antérieurs. Je prétends également qu'à long terme les consommateurs canadiens auraient payé le sucre moins cher, comme ce fut le cas aux États-Unis, qui possédaient une politique du sucre.

M. O'Connell: Les chiffres prouvent le contraire.

[M. McCain.]

M. McCain: Jetons-y un coup d'œil alors pour voir s'ils vous donnent raison.

M. Macdonald (Rosedale): Assurément.

M. McCain: Je sais à quel prix se vendait le sucre au Canada au moment de la pénurie et combien il se vendait aux États-Unis; là-bas, il se vendait à un prix bien plus fort qu'il ne l'a jamais été au Canada.

M. O'Connell: Vous voulez dire à long terme.

M. McCain: A long terme, oui, et je dis qu'à court terme, ils ont payé suffisamment pour dix ans si nous avions une politique du sucre au Canada.

A mesure que la demande de denrées alimentaires et de sucre augmentera dans le monde, les Canadiens pourront bien déplorer l'absence d'une politique du sucre. Nous n'avons pas connu le seul prix fort que nous connaissons pour ce qui est du sucre. Pour l'amour du consommateur et de l'agriculteur, nous avons besoin d'une politique du sucre.

En réponse à une question posée à la Chambre, le ministre de l'Agriculture a déclaré qu'on l'avait consulté au sujet de la réduction tarifaire sur les produits agricoles, mais qu'elle était si faible que cela ne faisait pas de différence. Voilà une déclaration choquante pour le monde de l'agriculture, monsieur l'Orateur. Examinons deux ou trois domaines agricoles autres que celui du sucre où l'industrie nationale a souffert de l'absence de politique.

Prenons l'exemple de la pomiculture. Il existe en Europe un programme qui garantit automatiquement à un pomiculteur un certain rendement pour son produit pour lui assurer, ainsi qu'à ses employés, un revenu équitable. Nous n'avons pas de programme similaire de sorte que lorsque la Suisse a eu un surplus de jus de pommes, il y a 18 mois, ce surplus est arrivé chez nous, car notre pays n'est pas protégé contre le dumping, ni contre un prix de marché inéquitable et bien entendu, notre pomiculture en souffre grandement. Voulons-nous devoir acheter notre jus de pommes en Europe? A la longue, ce sera coûteux. Je soutiens que la lutte contre l'inflation sur le dos des agriculteurs est une mesure à court terme, comme toute politique conçue par le gouvernement. Vous ne pouvez causer la ruine financière de l'industrie du porc et du bœuf ainsi que celle des pommes et du jus de pommes et vous attendre à ce que, demain, le consommateur puisse acheter ces produits à bon prix. Vous pouvez citer toutes sortes de statistiques pour vous justifier, mais vous allez voir quand le consommateur aura à subir les conséquences, à payer les frais de tout ce que vous avez fait. Vous aurez besoin d'une douzaine de M^{me} Plumptre pour justifier votre existence.

● (2020)

Le gouvernement a joué double jeu. D'un côté M^{me} Plumptre a dit au consommateur qu'il vivait dans un pays magnifique et que les prix seraient bas sous le gouvernement Trudeau. D'un autre côté, le ministre de l'Agriculture a essayé de convaincre les agriculteurs que s'ils votaient pour le gouvernement ils seraient au paradis. Le gouvernement a déclenché les élections en 1974 et tout le monde a été profondément déçu, surtout les agriculteurs.